

REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT
DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT
DE PRIVAS

Registre des délibérations

DÉCISION MUNICIPALE
N°2025-88

Objet : Contrat de cession de droits d'exploitation du spectacle
« Maisons Mes Sons »

Le Maire de La Voulte-sur-Rhône,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22,

Vu les délibérations du conseil municipal en date du 26 mai 2020, 15 février 2022 et 15 septembre 2022 portant délégation du conseil municipal au Maire,

La commune de La Voulte-sur-Rhône souhaite promouvoir la mise en scène d'activités culturelles variées à l'attention de ses administrés, notamment au sein de la médiathèque.

La société intitulée « La Compagnie de L'Epouvantail » propose un spectacle tout public de 40 minutes appelé « Maisons mes sons » lequel est pensé sous forme de conte musical participant à l'éveil musical des tout-petits.

La représentation aura lieu le jeudi 13 Novembre 2025 à 10h30 à la Médiathèque Lucie Aubrac. Le montant de la prestation s'élève à 645,36 € TTC.

DECIDE

- **DE SIGNER** le contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle « Maisons mes sons » avec la société « La Compagnie de l'Epouvantail » pour un montant de 645,36 € TTC ;
- **DE DIRE** que les crédits seront inscrits au budget 2025.

À La Voulte sur Rhône, le 30/09/2025

Le Maire,

Bernard BROTTE